



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 avril 2015

Saint-Gobain étend la date de validité de son accord avec la famille Burkard portant sur la vente des actions de Schenker-Winkler Holding

Saint-Gobain et la famille Burkard ont décidé de modifier leur accord portant sur la vente des actions de Schenker-Winkler Holding (SWH), qui détient la majorité des droits de vote de Sika, et d'étendre la validité de l'accord au 30 juin 2016. À cette date, Saint-Gobain aura la possibilité de prolonger l'accord.

Saint-Gobain et la famille Burkard ont également adapté l'accord afin de prendre en compte les actions de Sika auparavant directement détenues par la famille Burkard qui les a récemment cédées à SWH, ainsi que d'autres actions acquises par cette dernière. Dans la mesure où la famille Burkard ne détient pas d'actions de Sika, cette dernière et Saint-Gobain ne forment pas un groupe selon les termes définis par la réglementation boursière suisse.

Saint-Gobain ne peut en aucun cas être contraint d'acquérir les actions de SWH si sa participation dans Sika ne représente pas la majorité des droits de vote ou si l'acquisition déclenche la nécessité de lancer une offre obligatoire sur toutes les actions de Sika.

Pierre-André de Chalendar, Président-Directeur Général de Saint-Gobain, a déclaré « *la transaction créera des synergies qui profiteront à tous les actionnaires. Avec la modification de l'accord, nous pouvons désormais nous permettre d'attendre la fin des manœuvres de retardement émanant de certains membres du conseil d'administration. Si le conseil*



d'administration en venait à réduire les droits de vote de SWH lors de l'assemblée générale du 14 avril 2015, il violerait ses droits de propriété fondamentaux. »

Contacts analystes, investisseurs	Contacts presse
Gaetano Terrasini +33 1 47 62 32 52 Vivien Dardel +33 1 47 62 44 29 Marine Huet +33 1 47 62 30 93	Sophie Chevallon +33 1 47 62 30 48 Susanne Trabitzzsch +33 1 47 62 43 25